

Pour une juste reconnaissance du travail de chacun à l'Université Paul Sabatier

Ce texte a pour objectif de présenter les convictions de l'association UDA sur la question de la reconnaissance de nos collègues maîtres de conférences ou chargés de recherche au CNRS et à l'INSERM qui se dévouent sans compter ni leur temps ni leur énergie pour le bien de notre Université. A d'autres moments, notre association dont les statuts lui imposent d'œuvrer pour le dialogue social s'était intéressée à la problématique du temps de travail des personnels administratifs et techniques. Le focus de ce nouveau texte est donc le démarrage d'une réflexion plus générale sur le vivre ensemble dans notre université.

Il est bon, dans un premier temps, de rappeler que les maîtres de conférences ont des missions tout à fait comparables à celles des professeurs d'université :

- MCF et professeurs assurent cours, TD et TP. Tous assument des responsabilités pédagogiques (responsabilités de modules, d'année ou de diplômes...) ou développent de nouvelles méthodes pédagogiques.
- MCF et professeurs font de la recherche et assument les responsabilités qui y sont associées : encadrement de stagiaires et de doctorants, demandes de financements, gestion de projets, responsabilités d'équipes de recherches ou de plateformes...
- MCF et professeurs ont des responsabilités politiques au sein de l'université (élus dans les conseils, chargés de mission, directeurs de pôles etc...).
- MCF et professeurs font face aux mêmes contraintes : individualisation des carrières, augmentation des charges administratives, baisse des crédits.

Il est donc important que nous portions une voix qui défende la reconnaissance des personnels d'enseignement rang B (PRAG, maîtres de conférences) au sein de l'université Paul Sabatier. N'oublions pas l'investissement de collègues chargés de recherche qui travaillent dans notre université dans des unités mixtes qu'elles soient CNRS, INSERM ou autres. Rappelons un certain nombre de spécificités de ces personnels qui dépendent administrativement de leur tutelle nationale (recrutement, instances d'évaluation, progression) et locale (délégations régionales pour la gestion purement administrative). Ces personnels sont affectés dans un laboratoire de recherche du campus qui constitue leur périmètre d'activité: au quotidien, ils interagissent au sein de leur laboratoire avec leurs homologues de l'Université autour des activités de recherche (pouvant inclure aussi des activités d'enseignement). Au sein du campus et à la différence des employés de l'Université, la majorité de leurs relations de type administratif restent tournées vers la direction de leur laboratoire d'affectation. Ils peuvent avoir toutefois des relations récurrentes avec certaines structures d'appui : d'un point de vue technique ils peuvent être amenés à utiliser

certaines services communs de l'université; les chercheurs qui montent des projets sont en contact avec les personnels d'appui de la DSL; les personnels vacataires qui interviennent dans certains cours sont amenés à passer *via* la gestion de l'Université pour leur dossier.

L'association L'Université d'abord pense que la reconnaissance des enseignants de rang B passe par :

- une meilleure prise en compte de l'investissement de nos collègues dans l'enseignement. En effet, l'avancement (passage hors classe, accession au grade de professeur) est essentiellement basé sur l'activité de recherche des personnels. Il est important, au niveau de l'établissement, de mieux prendre en compte l'aspect enseignement des dossiers.

- la possibilité donnée à nos collègues maîtres de conférence de disposer de décharges d'enseignement pour les aider à développer ou améliorer leurs enseignements. Cette possibilité, équivalente au CRCT pour la recherche, favoriserait l'émergence dans l'établissement de nouvelles offres pédagogiques : développement de MOOC, mise en place de méthodes pédagogiques innovantes, basculement d'enseignements en langue anglaise (l'UPS étant très en retard sur ce point).

Pour les chercheurs hébergés dans des unités mixtes nous pensons qu'un premier objectif d'amélioration porte sur leur quotidien :

- Communication/Information: Bien que la représentation des Rangs B' soit effective dans les instances de l'université, ses membres n'ont pas une vision éclairée du rôle et des actions de ses structures (divisions, composantes, comités de pôle, départements, commissions, etc..). De plus, les chercheurs des organismes de recherche sont très peu informés car ils ne reçoivent pas toutes les informations provenant de l'université. Ce dernier point pourrait être assez facilement amélioré.

- Le passage dans les instances de l'université est une expérience riche qui permet de mieux connaître le mode de fonctionnement interne (répartition des périmètres du central et de la FSI) et doit être encouragé et valorisé.

- Facilité d'accès aux services : Identification d'interlocuteur pour une souplesse d'utilisation des services (par exemple l'obtention d'une carte MUT/Izly qui permettrait de leur programmer des accès inter-bâtiment / inter-structure).

- Faciliter l'intégration des chercheurs volontaires pour participer à la formation.

- Encourager les chercheurs de rang B' de l'Université Paul Sabatier à participer à la réflexion et construction de la politique scientifique de l'Université.